

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
*de la commune de SAINT-MARTIN-LES-EAUX**Séance du 5 juin 2026*Nombre de membres :

afférents au C.M : 11

en exercice : 11

qui ont pris part à la délibération : 11

Date de la convocation : 28/05/2026Date d'affichage :

L'an deux mil vingt-six à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Madame ROUZE Sylvie, Maire.

Présents : BARTHELEMY Jean-Paul, CHARVE Marianne, CHRISOSTOME Marie-Elisabeth, CROUHY Michèle, GRENET Michel, MASCOT Vincent, ROUSSIER Victor, ROUSTAN Nathalie, ROUZE Sylvie, SEDRAOUI Rachid, TREILLET Jonathan

Secrétaire de séance : Monsieur Michel GRENET

Objet : Désignation délégués – Elections Sénatoriales 2026

Vu le Code Général des Collectivité Territoriales et notamment son article L2121-2,

Vu le Code électoral et notamment son livre II titre III,

Vu le décret n°2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu l'arrêté préfectoral n°2026-142-007 fixant le nombre de délégués et de suppléants à élire par chaque conseil municipal et leur mode de désignation en vue des élections sénatoriales du 27 septembre 2026,

Vu le courrier n°415 de Madame la Préfète des Alpes-de-Haute-Provence,

Considérant que la commune doit désigner 1 délégué et 3 suppléants,

Considérant les opérations de vote pour la désignation du délégué du conseil municipal et ses suppléants,

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL :

- **DESIGNE** Madame ROUZE Sylvie, déléguée de la commune en vue de l'élection sénatoriale,
- **DESIGNE** Messieurs GRENET Michel, MASCOT Vincent et ROUSSIER Victor, suppléants de la commune en vue de l'élection sénatoriale,
- **CHARGE** Madame le Maire de transmettre à Madame la Préfète des Alpes-de-Haute-Provence et de notifier aux autorités compétentes la présente délibération.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

**POUR EXTRAIT CERTIFIE
CONFORME**

**Le Maire
Sylvie ROUZE**

